Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 34 (1908)

Heft: 18

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chet: P. MANUEL, ingénieur, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. Secrétaire de la Rédaction : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: Installations hydrauliques créées par la Société romande d'électricité, à Aigle, Vouvry et Montreux, par M. J. Michaud, ingénieur.

— Divers: Concours pour une grande salle de réunions et un restaurant d'été, à Neuchâtel: rapport du jury. — Programme du concours pour l'étude d'un hôtel des postes et télégraphes, à Aarau. — Résultats du concours pour un pavillon de musique, à Genève. —

Résultats du concours pour une école primaire, à Monthey. — Nécrologie: Maurice Wirz. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes: Séance du 3 juillet 1908. — Bibliographie.

Installations hydrauliques créées par la Société romande d'électricité, à Aigle, Vouvry et Montreux.

Par J. MICHAUD, ingénieur.

Lorsqu'en 1904, la Société des forces motrices de la Grande-Eau et la Société électrique Vevey-Montreux eurent fusionné leur exploitation entre les mains de la Société romande d'électricité, il en résulta une nouvelle impulsion dans la marche de leurs affaires. Aussi l'on décida la création d'une force motrice nouvelle à Aigle, ainsi que l'utilisation plus complète de celle du lac Tanay, à Vouvry, et de l'usine de Taulan, à Montreux. On ne toucha pas à l'usine de Sonzier, la plus récente.

Nous nous proposons de décrire la partie hydraulique de ces diverses installations, laquelle a été exécutée par les Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey.

I. Usine des Farettes, à Aigle.

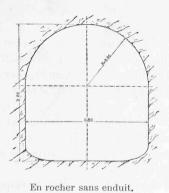
La Société des forces motrices de la Grande-Eau avait installé en 1896, à Vuargny, à 4 km. à vol d'oiseau à l'amont des dernières maisons d'Aigle, une première usine électrique utilisant le palier moyen de la Grande-Eau avec une chute de 200 m. Devenue concessionnaire du palier inférieur, elle se décida, pour l'utiliser, à réunir les deux chutes successives de façon à n'en former plus qu'une seule de 350 m. de hauteur et à abandonner son usine de Vuargny, dont la situation était un peu perdue au fond d'une gorge

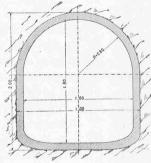
étroite et solitaire. M. l'ingénieur Boucher fut chargé de l'élaboration d'un projet général et de la conduite des travaux.

Souterrain d'amenée. — Le tunnel amenant l'eau à la chambre de mise en charge de l'usine abandonnée de Vuargny fut prolongé sur une longueur de $3\frac{4}{2}$ km. La pente est de $2\frac{4}{2}$ mm. par mètre et le souterrain court le long des flancs de la pittoresque vallée des Ormonts, jusque vis-à-vis du Grand Hôtel d'Aigle et du barrage de la Parqueterie qui limite à l'aval la chute à utiliser. La figure 1 donne les dimensions du souterrain nouveau, suivant la nature du sol. Ces dimensions sont prévues pour un débit de 2500 litres par seconde. En un point, pour franchir un vallon latéral, on a remplacé le souterrain par une conduite en tôle de 1 m. de diamètre, formant viaduc et soutenue par deux palées métalliques.

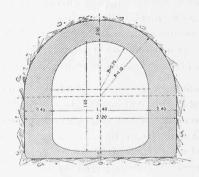
Chambre de mise en charge. — La chambre de mise en charge a une forme cylindrique de 6 m. de diamètre. Elle est excavée entièrement dans le roc qui en forme le toit aussi bien que les parois. La figure 2 la représente en détail.

Si l'on y avait placé, comme on le fait d'ordinaire, le déversoir devant fonctionner en cas d'arrêt de l'usine, on aurait été obligé d'établir une conduite spéciale d'évacuation de l'eau déversée extrêmement coûteuse. On s'est donc décidé à placer le déversoir à environ 1500 m. de distance plus à l'amont. Il est au point où la conduite d'amenée franchit le dernier des ravins latéraux et à la cote 802,54.









Maconné.

Fig. 1. — Profils-types du souterrain d'amenée à l'usine des Farettes.